

Maître Serge TACNET, Avocat au Barreau du VAL DE MARNE
demeurant à CHAMPIGNY-SUR-MARNE - 60 rue Jean Jaurès - **T. 01.47.06.94.22**

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE - EN UN LOT
AU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE de CRETEIL**

Rue Pasteur Vallery Radot - 94000 CRETEIL - Salle A, Rez-de-Chaussée, Bâtiment Nord

L'adjudication aura lieu le JEUDI 20 JUIN 2019 À 9 H 30

A DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

A CHARENTON LE PONT (94) - 13 et 15 rue Thiebault

Cadastrés section 0 n° 89 pour une contenance de 750 m²

5 lots de copropriété dépendant d'un hôtel particulier du début du XX^{ème} siècle,
composé de 3 bâtiments (dont un sur deux étages), à savoir :

- **UN HANGAR** à usage de dépôt ;
- **UN APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**, cuisine, entrée, pièce d'eau au rez-de-chaussée ;
- **2 CAVES** en sous-sol.

LES BIENS SONT LIBRES

MISE à PRIX : 395.000 Euros

Avec faculté de baisse du 1/3, puis de la 1/2 à défaut d'enchères

Outre les charges clauses et conditions énoncées au cahier des Conditions de Vente

On ne peut porter des enchères que par le ministère d'un Avocat au Barreau du VAL DE MARNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Fait et rédigé à CRETEIL, le 22 avril 2019 signé, **M^e Serge TACNET**.

RENSEIGNEMENTS : 1/ M^e Serge TACNET, Avocat, 60 rue Jean-Jaurès 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE - **T. 01.47.06.94.22**. **2/ M^e Julie COUTURIER**, Avocat au Barreau de PARIS, 81 rue de Monceau 75008 PARIS - **T. 01.56.59.29.97 de 10h à 12h**. Le cahier des conditions de vente peut être consulté en original au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de CRETEIL, et en copie au Cabinet de Maître Julie COUTURIER.

Renseignements sur sites Internet : www.avocats-ventes.com et www.licitor.com

VISITE SUR PLACE LE 27 MAI 2019 DE 9 HEURES À 10 HEURES